

Compte rendu de la séance du lundi 18 août 2014

Présents:

Gérard MARTIN, Francine CALIPPE, Elisabeth CHAINE, Régine LEMESRE, Jean-Louis MOURARET, Marie-Hélène CHOTIN, Jean-Claude BLANC, Sébastien ROURE, Elisabeth VANNIERE, Stéphane GEDE, Patrice ARRES

Absent : Jessica KONARZEWSKI

Représentés:

Jacky BARBE, Francis CHABANNE, Anne PLANET

Secrétaire de séance:

Sébastien ROURE

Mise en place des rythmes scolaires

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal de la mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2014/2015. L'Inspectrice Départementale de l'Education Nationale a entériné les horaires suivants de la semaine scolaire à l'école publique lors du conseil départemental de l'éducation nationale du 25 juin 2014.

Matinée :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi matin de 9 h à 12 h.

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : pause méridienne de 12 h à 13 h 30.

Après-midi :

Lundi, Jeudi : Classe de 13 h 30 à 15 h 30.

Mardi, Vendredi : Classe de 13 h 30 à 16 h 00.

Travaux Activités Périscolaires (TAP)

Lundi, Jeudi : TAP de 15 h 30 à 16 h 30

Mardi, Vendredi : TAP de 16 h à 16 h 30.

Dans le cadre des TAP, la Commune fera appel pour l'année scolaire 2014/2015 à quatre intervenants dans les disciplines suivantes :

- Sophrologie
- Danse Zumba
- Danse et expression corporelle
- Arts martiaux.

Ces intervenants exerceront leur activité les lundis et jeudis 1 heure par semaine pendant 36 semaines au prix de 30 € TTC la séance soit un total de :

30 € X 4 heures X 36 semaines = 4 320 € pour l'année scolaire 2014/2015. Cette somme sera répartie au prorata sur les budgets 2014/2015 de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés est d'accord avec Monsieur le Maire et l'autorise à signer les dites conventions.

Divers

- ❑ Commission communale des impôts directs : le maire dresse la liste des commissaires titulaires et suppléants que la directrice des finances publiques a désigné (6 titulaires-6 suppléants)
- ❑ La communauté de communes fête ses 20 ans en décembre. Des volontaires parmi les conseillers municipaux sont demandés pour la mise en place d'une commission des festivités.
- ❑ Le permis pour le centre de courrier de la poste (construction zone commerciale) a été validé.
- ❑ Mise en place d'un portique quartier La Charve afin de limiter la hauteur des véhicules.
- ❑ Dégradation à la passerelle du mobilier urbain.
- ❑ La mairie est en attente d'une réponse au courrier adressé à Mr Desseigne, propriétaire du stade de Rosières, pour solutionner le problème de gestion.
- ❑ Aménagement du quartier Genette : la commission urbanisme élargie au conseil municipal sera réunie courant octobre.
- ❑ La fête du 15 Août s'est globalement bien déroulée. Il est à déplorer les débordements du vendredi soir. Le maire tient à saluer la présence des forces de gendarmerie dans la nuit du samedi.
Le maire rappelle que la scène ainsi que les barrières doivent être enlevées impérativement le lendemain des festivités.
L'installation des forains sur la place publique n'a posé aucun problème majeur.